



RÉDUIRE VOS
 DÉPENSES D'ÉNERGIE
 avec le "Coup de pouce
 économies d'énergie"

PECHAVY ENERGIE S'ENGAGE ET SOUTIEN VOS INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES ECONOMIES D'ENERGIE ET DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

Le gouvernement a mis en place, le 1^{er} janvier 2018, la 4^{ème} période du dispositif des **Certificats d'Economies d'Énergie(CEE)** qui constitue l'un des instruments de maîtrise de la demande énergétique.

Montant des primes CEE

	Bonus Eco' Energie PECHAVY		
	Prime (standard)	Prime (ménages modestes)	Prime (ménages très modestes)
Chaudière Gaz	80 €	160 €	320 €
Chaudière Fioul	300 €	800 €	
Chaudière Granulés de Bois	400 €	1300 €	
Poêle Bois et Granulés	60 €	120 €	240 €
Pompe à chaleur Air / Eau et Eau / Eau	80 €	160 €	320 €
Pompe à chaleur Air / Air	80 €	160 €	320 €
Isolation Combles et toitures	3.5 € / m ²	7 € / m ²	14 € / m ²
Isolation Murs	5 € / m ² (si électricité) 8 € / m ² (si combustible)	10 € / m ² (si électricité) 16 € / m ² (si combustible)	20 € / m ² (si électricité) 32 € / m ² (si combustible)
Isolation Planchers	5 € / m ² (si électricité) 8 € / m ² (si combustible)	10 € / m ² (si électricité) 16 € / m ² (si combustible)	20 € / m ² (si électricité) 32 € / m ² (si combustible)

Prime versée en virement bancaire ou chèques combustibles (voir conditions au 05.53.47.24.24)

Conditions d'attribution des aides financières PECHAVY :

- Travaux réalisés dans un logement construit depuis plus de 2 ans
- Opérations éligibles 6 mois maximum après la date de fin de travaux
- Obtention de la prime ECO ENERGIE sous réserve d'envoi de l'ensemble des éléments demandés à Péchavy
- Validation du dossier par le pole national CEE
- Un même dossier ne peut être traité qu'une seule fois dans le cadre du dispositif CEE et ne peut être transmis à un autre obligé

Qu'est ce le Bonus Eco' Energie PECHAVY ?

Le **Bonus Eco Energie PECHAVY**, institué dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, vous permet de bonifier le montant de votre Prime **Eco' Energie PECHAVY**. En fonction de vos revenus et du nombre de personnes composant votre ménage, ce bonus peut multiplier par 2 et jusqu'à 4 fois votre Prime Energie initiale.

Critères d'éligibilité

Tous les travaux éligibles à la Prime **Eco' Energie PECHAVY** et réalisés dans votre résidence principale peuvent bénéficier du **Bonus Eco' Energie PECHAVY**, calculé en fonction de vos revenus.

Plafonds des revenus des personnes composant le ménage

Nombre de personnes du foyer fiscal	Plafonds de revenus du ménage pour les régions (Hors Ile de France)	
	Plafonds de ressources ménages modestes	Plafonds de ressources ménages très modestes
1	18 342 €	14 308 €
2	26 826 €	20 925 €
3	32 260 €	25 166 €
4	37 690 €	29 400 €
5	43 141 €	33 652 €
Par personne suppl.	+5 434 €	+ 4241 €

Copie de l'avis d'imposition à fournir pour bénéficier du Bonus Eco' Energie PECHAVY

Vos contacts : Amaury MASCOT : 06 20 25 25 85 (agent technico-commercial)
Anaïs DALL'AGNOL : 05 53 47 24 24 (assistante commerciale)

Coordonnées : **Mail :** pechavy@pechavy.com
Courrier : ZI Le Treil – 612 Av. du Brulhois 47520 LE PASSAGE

Aides financières valables du 01/04/2018 au 31/08/2018, à compter de la date d'engagement des travaux, c'est-à-dire, la date d'acceptation des travaux (signature du devis et de la mention).